Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260910-D_2026_91-DE

N° 2026-91 **10/09/2026**

DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pôle : Direction Économie – Emploi Formation Insertion
Service : Insertion
Objet : Sollicitation d'un financement du Département du Morbihan pour les chantiers d'insertion de REDON Agglomération

Le Président de REDON Agglomération,

Depuis le 1er-janv.-2014, REDON Agglomération porte la gestion directe de 2 chantiers d'insertion, Nature et Patrimoine et Décoration sur Faïence. Ces 2 outils ont pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le Conseil Départemental du Morbihan peut soutenir ce dispositif dans la limite de 40% des dépenses d'encadrement et d'accompagnement socioprofessionnel.

VU les articles L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant la possibilité de déléguer certaines attributions au Président ;

VU la délibération n°2026_173 du 15 juin 2026 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT le portage en gestion directe des chantiers d'insertion Nature et Patrimoine de Saint-Jacut-les-Pins (56) et Décoration sur Faïence de Saint-Jean-la-Poterie (56) ;

CONSIDERANT les actions d'encadrement et d'accompagnement socioprofessionnel prévues sur les 2 chantiers d'insertion en 2027 et 2028 au bénéfice des salariés en parcours de transition professionnelle ;

CONSIDERANT l'appel à projet lancé par Conseil Départemental du Morbihan aux ateliers et chantiers d'insertion pour la période 2027.2028 ;

CONSIDERANT les coûts d'encadrement technique et de prestations externalisées d'accompagnement socioprofessionnel ;

	2027		2028	
	DÉCORATION SUR FAÏENCE	NATURE ET PATRIMOINE	DÉCORATION SUR FAÏENCE	NATURE ET PATRIMOINE
Encadrement technique	70 800 €	71 300 €	70 800 €	71 300 €
Accompagnement socioprofessionnel	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
TOTAL	**86 800 €**	**87 300 €**	**86 800 €**	**87 300 €**

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260910-D_2026_91-DE

PAR CES MOTIFS
DECIDE

- **de solliciter le Département du Morbihan pour le financement de l'encadrement technique et de l'accompagnement socioprofessionnel renforcé des 2 chantiers d'insertion de REDON Agglomération à hauteur de 40% des dépenses éligibles ci-dessus mentionnées ;**
- **de signer tout document afférent à cette décision.**

Jean-Francois MARY
le 11/09/2026 08:38:22 +02:00

Jean-François MARY
Président

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34